

Renforcer les capacités des OSC membres des groupes thématiques sur les techniques de rédaction des rapports alternatifs thématiques sur les droits économiques, sociaux et culturels au Cameroun. Tel était objectif de l'atelier pédagogique sur l'élaboration du second rapport alternatif du Cameroun qui s'est tenu les 26 et 27 juin 2015 à Yaoundé.

Les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) ne sont pas suffisamment pris en compte par le gouvernement qui fait une part belle aux droits civils et politiques. Toutefois, dans de nombreux pays, le non respect des DESC est lié aux conflits qui créent l'instabilité et le chaos

social.

Malgré les recommandations issues du dernier examen du 2^e et 3^e rapport périodique de l'Etat, la situation de l'accès à la jouissance des DESC ne s'est toujours pas améliorée. C'est à ce niveau que le rôle des organisations de la société civile devient primordial. Elles doivent plus que jamais encadrer l'éveil du suivi citoyen des droits économiques, sociaux et culturels.

L'atelier pédagogique sur l'élaboration du second rapport alternatif sur la mise en œuvre du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels au Cameroun, et dont les travaux se sont déroulés du 26 au 27 juin 2015 à Yaoundé avait pour objectif de renforcer les capacités des organisations de la société civile membres des groupes thématiques sur les techniques de rédaction des rapports alternatifs thématiques sur les droits économiques, sociaux et culturels au Cameroun.

Cet atelier était organisé par la Plate-forme DESC Cameroun. Les travaux ont été modérés par Achille Ndaimai, Secrétaire Permanent de la plateforme DESC-Cameroun. Cinquante cinq personnes venant de plusieurs OSC spécialisées sur les thématiques liées à l'égalité Homme-Femmes, à l'éducation, à l'alimentation, au travail ; au logement ; à la santé ; à l'énergie ; à l'eau potable et assainissement ; à l'accès aux ressources foncières et minières, ont pris part aux travaux.

Une pédagogie de suivi citoyen des DESC s'impose

Écrit par Christophe MVONDO -

Les points les plus importants auront été l'exposé sur la méthodologie de rédaction du rapport, et plus tard, le canevas de rédaction du rapport.

Il ressort que, la rédaction du rapport exige d'abord, la mobilisation des OSC membres de la plate forme par thématique.

L'exposé de Bertrand Tientcheu, volontaire au sein de la plate forme DESC a surtout insisté sur la valeur ajoutée du rapport alternatif. Comme son nom l'indique, le rapport alternatif « s'oppose » au rapport gouvernement ; le gouvernement fait le bilan de la mise en œuvre des DESC, tandis que le rapport alternatif donne un regard complémentaire. Il procède d'une approche par les violations, des engagements du gouvernement non remplies ou insuffisants, ainsi que des zones d'ombre que le rapport gouvernemental omet de mentionner. Pour ce qui est de la formulation des cas de violation, M. Tientcheu a donné la conduite à tenir : éviter les jugements ; le s généralisations abusives et grossières ; rester coller aux faits tels qu'ils sont et bien les décrire et documenter, apporter des statistiques ; partager des témoignages vivants.

Cinquante trois organisations membres des groupes thématiques de la plateforme formés sur les techniques de rédaction des rapports alternatifs thématiques et engagées dans le processus d'élaboration du 2^{ème} rapport alternatif DESC ; 09 groupes thématiques structurés et organisés dans la collecte des données sur les actes de violation des DESC au Cameroun ;

un répertoire des documents d'études sur les cas de violations des DESC élaborée par chaque groupe thématique, tels sont, entre autres, les résultats de l'atelier pédagogique sur la rédaction du 2^e

rapport alternatif

▪